

CLAS Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité COLLEGE

Le centre socioculturel **La CASE** propose un accompagnement à la scolarité gratuit encadré par des animateurs, pour les collégiens de Latillé le mardi et le jeudi de 17h à 18 h 30, à la bibliothèque municipale.

Informations : Centre socioculturel **La CASE**, tél. :05.49.51.49.92.

Inscription : Dépose ce bulletin à la Vie Scolaire du collège Arthur Rimbaud de Latillé

C'est quoi ?

L'accompagnement à la scolarité (CLAS) est un temps, pour développer son autonomie et son organisation dans les devoirs et les leçons, pour faciliter le lien entre parents, enseignants et jeunes. Au CLAS tu pourras travailler en groupe mais aussi construire un projet, partager une sortie, une activité.

C'est quand c'est où ?

C'est deux soirs par semaine à partir du 15 novembre 2022 de 17h à 18h30 à la **bibliothèque municipale de Latillé** pour les collégiens habitant à Latillé.

C'est comment ?

Un animateur du Centre socioculturel vient te chercher à la sortie du collège pour aller à la bibliothèque. Avant la fin de la séance tes parents peuvent nous rejoindre pour échanger ou partager un projet culturel.

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

INFORMATIONS PARTICIPANT

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Classe

Professeur principal :

Matière (s) pour laquelle j'ai besoin d'aide :
.....

Je m'engage à venir avec mon matériel et mes affaires, à respecter les animateurs et les locaux de la bibliothèque.

Date.....

Signature de la collégienne ou du collégien

INFORMATIONS PARENT(S)

NOM :Prénom :

Adresse postale :

.....

Adresse mail :

Téléphone :

Téléphone :

>**Parent(s)** vous vous engagez à signer et à respecter l'organisation de l'accompagnement à la scolarité et à nous rencontrer au moins une fois dans l'année. En cas d'absence de votre enfant, merci de nous prévenir, au plus tard, le matin même, afin d'organiser la présence des animateurs.

>**Le Centre socioculturel** s'engage installer un climat de confiance et de collaboration avec les jeunes, les parents et les enseignants, à travailler dans le respect des règles et des personnes avec une attitude éducative, à fournir aux jeunes de bonnes conditions de travail, à échanger des informations et / ou à communiquer sur les événements importants.

Date

Signature d'un ou des parents

